LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales | 1 place de la Mairie – 08250 MARCQ | Août 2012 – N° 6
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr | ☎ : 03.24.71.09.33 | Dépôt légal : février 2010

Cérémonie cantonale du 8 mai

C'est notre village qui organisait cette année la cérémonie cantonale de commémoration de la victoire 1945.

Une messe a d'abord été célébrée en l'église Saint Jacques - Saint Philippe.

Au monument aux morts, les élus, officiels, porte-drapeaux, pompiers et la population ont assisté au dépôt de gerbes et aux différents discours.

Messieurs Alain Zeimet et André Simonnet se sont vus remettre la médaille de la reconnaissance de la Nation, agrafe Algérie. Félicitations aux deux récipiendaires.

La manifestation s'est achevée par un vin d'honneur sous chapiteau offert par la mairie.

Le mot du Maire

Avec un peu de retard, voici le n°6 de notre petit journal. Depuis janvier, notre commune a connu bien des péripéties, à commencer par un incendie au Fond des Bois - sans trop de gravité - suivi d'une manœuvre du SDIS vers la Besogne.

Le 8 mai, plus de 100 personnes ont participé à la cérémonie cantonale devant notre monument aux morts tout juste rénové, en présence de Madame ARNOULD, conseillère générale du canton de Grandpré et de Monsieur SERVAIS, président des Anciens Combattants.

Les nouveaux locaux de l'étage ont été utilisés pour la préparation du Mardi-Gras et surtout recevoir les habitants et personnes extérieures lors de la soirée « photos anciennes » qui a été une grande réussite grâce à Séverine. C'est dans ces circonstances que nous regrettons l'absence d'une salle plus grande et accessible à tous.

Que dire de la 12ème Rando des Marcassins ? Le temps n'était pas de la partie mais les participants, peu nombreux cette année, étaient tous enchantés de leur promenade « boueuse » à souhait et surtout de l'accueil des organisateurs.

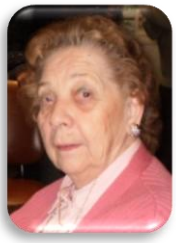

Bravo à tous les bénévoles qui « se défoncent » pour toutes ces animations. Nous devons continuer dans ce sens pour faire vivre notre village.

Une pensée affectueuse pour Raymonde LHUISSIER, membre actif du comité des fêtes, toujours prête à apporter son concours lors de toutes nos manifestations. Elle nous manquera beaucoup.

Réhabilitation du monument aux morts

Pris pour cible par la foudre en avril 2011, le monument aux morts a subi une restauration dans les règles de l'art pour redevenir aussi beau qu'au premier jour.
La grille a été repeinte en noir afin de le mettre en valeur et les plates-bandes qui l'entouraient ont été remplacées par une dalle béton pour éviter les mauvaises herbes.
Tout juste terminé pour la cérémonie du 8 mai (voir en 1ère page), l'assemblée présente n'a pu qu'admirer le travail fourni par l'entreprise Labroche de Vouziers.

Coût total des travaux HT : 11 986,84 €
Assurance : 6 913,29 €
Subvention du Conseil Général et du Sénateur Huré : 4426 €
Solde pour la commune : 647,55€, soit 5,40%

15 avril 2012 : manœuvre des pompiers à la Besogne

Cette manœuvre rassemblait une trentaine de pompiers venus des centres de secours d'Attigny, Machault, Vouziers, Raucourt et Grandpré.
L'exercice consistait en la maîtrise d'un feu de forêt déclaré au niveau de la cabane de chasse de Marcq.
Il fallait pour cela amener de l'eau depuis les camions stationnés sur le « chemin Boche », et également depuis un camion de grande capacité qui assurait le ravitaillement. De l'eau était aussi pompée dans l'étang de la Besogne.
Les pompiers ont ensuite exposé leurs véhicules pour les quelques habitants venus à leur rencontre. Le centre de secours de Grandpré proposait enfin un petit apéritif servi à la mairie.
L'organisation d'un tel rassemblement permet aux pompiers des différents secteurs de travailler ensemble pour apprendre à se connaître. Cela permet également la prise en main de matériel qui n'est pas forcément présent dans toutes les casernes.

Bêtise humaine, quand tu nous tiens…

Afin de fleurir le calvaire situé entre le village et la ferme de la Gravière, des jardinières avaient été déposées sur ses marches.
Les week-ends des 21/22 et 28/29 juillet, elles ont été jetées sur la route, à des endroits stratégiquement dangereux. Et non, le vent n'est pas responsable…
Bêtise humaine, envie de nuire, malveillance… toujours est-il que nous avons décidé d'enlever ces jardinières afin d'éviter un accident.
Si de tels actes venaient à se reproduire dans ou aux abords du village, ils engendreront systématiquement un dépôt de plainte en gendarmerie.

Le blason du village

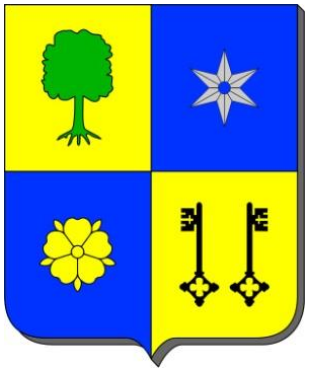

Pourquoi doter notre commune d'un blason ?
Ce travail est né d'une proposition reçue en Mairie : M. Baron, héraldiste sedanais, nous suggérait de créer un blason pour notre village, moyennant une dizaine d'euros.
Après avis positif du Conseil Municipal, de nombreux et fructueux échanges ont eu lieu entre la Municipalité, M. Baron, et M. Yves Ménillet, notre «historien maison».
Après plusieurs esquisses et une réunion de travail tenue début février, nous nous sommes arrêtés sur celui-ci, simple et complet.
Les couleurs sont d'azur (fond des Savary et Dérué) et d'or (rappel des cultures et herbages très présents sur notre territoire).
Voici sa description héraldique (en italique, vous pouvez lire l'explication des différents meubles) :
Ecartelé – blason divisé en quatre parties égales en croix.
Au 1 : D'or, à l'arbre de sinople. *L'arbre de sinople évoque la forêt et les vergers entourant la commune.*
Au 2 : D'azur, à la molette d'éperon d'argent. *La molette d'éperon d'argent sur fond d'azur figure dans le blason des Savary, seigneurs.*
Au 3 : D'azur, à la rose d'or. *La rose d'or sur fond d'azur figure dans le blason des Rues-Dérué, seigneurs et bienfaiteurs.*
Au 4 : D'or, à deux clefs adossées de sable, posées en pal. *Les deux clefs adossées de sable (noire) symbolisent celles d'or du blason de la ville d'Orthez, marraine de guerre de la Commune après la guerre 1914/1918. Il est à noter que ces clefs représentent Saint-Pierre, patron de l'église d'Orthez.*
Ce blason a été officiellement adopté par décision du Conseil Municipal le 6 mars 2012. Il pourra donc désormais orner les courriers municipaux.
Une version gravée sur verre nous a été proposée par M. Baron. Le Comité des fêtes a décidé de l'offrir à la Municipalité. Elle est visible à la Mairie. Si vous souhaitez vous-aussi l'acheter (80€), adressez-vous à Séverine Lallement.

L'équipe municipale au travail…

Au printemps :
taille des arbres sur la place.

Les « pros » du montage de chapiteau ; cette fois pour la cérémonie cantonale du 8 mai.

Préparation du vin d'honneur du 8 mai.

Le fleurissement

Les narcisses plantés à l'automne dernier en pleine floraison, mais hélas trop vite défleuris par manque de pluie (si si, au printemps, la sécheresse n'était pas loin…).

Cette « corvée » repiquage de plantes à massifs fut la seconde d'une longue série.
Il faut régulièrement désherber (malgré le paillis), tailler les arbustes, enlever les fleurs fanées… afin de garder un ensemble agréable.
Merci à tous ceux qui nous donnent un coup de main, même ponctuel. Et inutile de s'y connaître en fleurs... l'essentiel est de participer !!!

Participation au concours des villages fleuris

Le 4 juillet, nous avons reçu la visite du jury du comité départemental des villages fleuris. Lors de leur découverte du village, les quatre membres de ce jury ont été très agréablement surpris :

- de la propreté,
- de l'implication de la majorité des habitants qui fleurissent leur devant de porte, même si celui-ci est situé sur le terrain communal,
- de l'aspect général, et cela sans employé communal chargé de l'entretien des massifs et des haies,
- des animations proposées par le comité des fêtes.

Quelques points négatifs ont été soulevés lors de notre passage devant deux ou trois « massifs » d'orties et ronces, devant les bâtisses à l'abandon et autres tas de gravats.

Conseils : - planter quelques arbres supplémentaires dans nos vastes pelouses,
- planter des haies devant les orties et les ronces pour les cacher.

Nous ne recevrons pas de récompense cette année car elles ne sont octroyées que lors d'une seconde participation. Cependant, nous sommes d'ores et déjà sélectionnés pour concourir pour la première fleur l'an prochain.

Informations diverses

Félicitations

◆A Billy Mouton qui a obtenu son CAP « conducteur routier ».

A l'état-civil

◆Mme Micheline Batteux nous a quittés le 12 juin ; Mme Raymonde Lhuissier le 22 août. Une pensée pour leur famille et leurs proches.

A la Mairie de Grandpré, chaque mardi, de 8h30 à 13h30

Besoin d'informations ou d'aide pour vos démarches administratives (Pôle Emploi, CPAM, MSA, ADIL, CAF, MDPH…) ? Rencontrez un agent du Relais Services Publics qui pourra vous aider.

Rappels

- Vous pouvez écrire à votre journal ou proposer un article sur le sujet de votre choix. Contactez Monsieur le Maire.
- Les réunions du Conseil Municipal sont publiques. Tout le monde a le droit d'y assister.
- Adresse du blog du village : http://marcq08.over-blog.fr

Bibliothèque municipale

Nous vous avions informés de la probable ouverture d'une petite bibliothèque au sein du bâtiment de la mairie. Celle-ci sera possible en automne grâce aux nombreux livres gracieusement offerts. Il nous faut maintenant les trier et organiser le système de prêt.

Au comité des fêtes

Mardi-Gras

Soirée photos anciennes

Voici un petit aperçu de toutes les animations proposées depuis janvier 2012. Certaines, hélas, n'ont pas connu le succès escompté.

La Rando des Marcassins fut une petite édition. La météo très capricieuse, couplée à un changement de date (lequel impliquait que nous n'accueillions pas les marcheurs qui avaient déjà rendez-vous à la rando organisée à Grandpré) ne nous ont pas rendu la tâche facile. On fera mieux l'an prochain !

Néanmoins le barbecue organisé en soirée a rassemblé environ 80 personnes, le tout animé gracieusement par « Fare a night », entreprise de sonorisation dirigée par Nicolas Murail et basée à Marcq.

La fête patronale fut le gros point noir de cette année. Le nombre de participants ne cesse de baisser à mesure que les années passent, mais là, ce fut quasi-catastrophique, et ce malgré la présence de forains très sympathiques.

Le seul point positif a été le repas qui a rassemblé 92 personnes, soit une vingtaine de plus que l'an dernier.

Il faudra certainement repenser le fonctionnement de la fête.

Concert Résonances

XIIème Randonnée des Marcassins

4 et 5 août : fête patronale